

CHEMINONS ENSEMBLE N° 9

Décembre 2009.

Le mot du Maire.

Voilà déjà venue l'heure de faire un premier bilan de nos activités en 2009. Avec la volonté et le travail de tous, de nombreux chantiers ont pu être entrepris.

Certains bâtiments ont été restaurés, modifiés, mais, surtout, notre but a toujours été d'entretenir les biens communaux. Nous savons tous que ne rien faire coûte, à la longue, plus cher que d'entretenir régulièrement son bien.

Bien sûr, tout n'a pas pu être réalisé cette année et j'en suis conscient. Nos moyens financiers et les aides obtenues ne sont pas toujours à la hauteur de nos désirs et même, de nos besoins. En plus de cette volonté de conserver en bon état notre patrimoine, nous avons du faire face à certaines obligations dont l'accessibilité aux personnes handicapées (d'où une restructuration complète de notre mairie).

Ces personnes ont, en effet, le droit de vivre dans un maximum de confort et, nous devons, tous, nous employer à fournir un cadre de vie le plus abordable possible. La loi nous y oblige, d'ailleurs.

Dans un autre registre, une partie de nos chemins communaux ont fait l'objet de réparations durables. Là aussi, tous les chemins n'ont pas pu être restaurés cette année. La priorité a déjà été donnée aux chemins desservant des habitations et 2010 verra la poursuite des travaux sur notre voirie communale. Je tiens d'ailleurs à demander une faveur à certains utilisateurs : ces travaux sont très onéreux et j'aimerais qu'ils soient utilisés avec le respect qui est dû aux biens communaux et par suite à l'argent de tous.

Vos employés municipaux s'activent ardemment à la création de nouveaux ateliers communaux. Outre l'obligation de rendre les locaux de l'ancien presbytère dans trois ans, ces nouveaux locaux offriront aux employés aisance, confort à un outil fonctionnel et respectueux des normes de sécurité.

Enfin, sans vouloir entrer dans les détails, car je m'en expliquerai plus longuement à tous, les travaux de l'église vont enfin reprendre. Nous venons de recevoir la convention de participation de l'Etat à ce chantier. Cette convention nous permet, désormais, d'associer le Conseil Régional et le Conseil Général à notre souhait de voir s'achever cette restauration et de réutiliser au plus tôt notre belle église. Je reste très optimiste et je ne pense pas me tromper en vous prédisant la présence d'échafaudages en 2010. J'y crois !

J'oublie des choses, c'est certain et je vous demande de me pardonner.

Un résultat pourtant, doit être rappelé. Cette année 2009, le village de Cheminon a obtenu le tableau d'excellence départemental des villages fleuris. C'est très bien, mais je sais qu'il

nous aurait fallu très peu de choses pour obtenir enfin une première fleur en récompense. Pour 2010, je compte très sincèrement sur le courage et la pugnacité de tous pour, enfin, décrocher ce premier trophée. Cheminon le mérite, vous le méritez.

Votre Conseil Municipal se joint à moi pour vous remercier très sincèrement de l'aide que vous nous témoignez pour conserver à notre village ce cachet que de nombreux touristes nous envient mais qu'ils ne savent pas copier car il manquera toujours l'esprit Cheminonier. Celui-ci nous est propre et restera toujours notre propriété. Soyons en fiers.

2010 arrive et, malgré les difficultés de toutes sortes que nous vivons tous et que nous aurons encore à supporter, je vous souhaite de conserver une réelle sérénité tout au long de cette nouvelle année et de pouvoir sans cesse associer, en toutes circonstances, santé, joie et bonheur.

Bonne année 2010 à tous.

Un enfant de CHEMINON « Jean-Baptiste RÉMY (1774--1850).

Sur une tombe du cimetière de la Mission, on peut lire l'inscription suivante :

À un brave homme.

Et brave soldat.

Jean-Baptiste RÉMY.

Garde du génie.



Jean-Baptiste RÉMY naquit à CHEMINON le 25 novembre 1774. Son père exerçait le métier de maçon, sa mère, native de Sermaize-les-Bains, s'appelait Françoise DENYS. Il fréquenta, dès son plus jeune âge, l'école de CHEMINON. Il fit des progrès rapides, surtout dans les mathématiques, si bien qu'en 1792, on lui confie les fonctions de maître d'école à SERMAIZE, mais écœuré des excès et des désordres engendrés par la Révolution, il démissionnait et cherchait une autre voie... La France en guerre contre l'EUROPE coalisée, décrète la levée en masse. Rémy saisit l'occasion et s'engage au 13^e Régiment d'Infanterie à MONTMÉDY.

De 1794 à 1830, époque où il quitta l'armée, RÉMY prit part à toutes les campagnes et batailles de la République et de l'Empire. Nous citerons les plus connues :

Dans l'Armée de Sambre et Meuse en 1798, ce sont les sièges de Charleroi, Coblenze, Mayence, la bataille de Fleurus, de Mesenheim où il est fait prisonnier ⁽¹⁾.

(1) Délivré, il revient à Cheminon et épouse Marie PESSEZ de Sermaize.

Dans l'Armée d'Italie de septembre 1792 à mars 1802 : ce sont les batailles de Goritzia, Vérone, Marengo ... Puis c'est l'Égypte (Alexandrie), puis Toulon et de nouveau l'Égypte (durant quatre ans).

Dans l'Armée d'Allemagne, les batailles de Landshut, Esslingen, Wagram, passage du Danube ...

Dans la Grande Armée, durant près de deux ans, campagne de Russie, passage de la Bérézina au cours de la retraite, et campagne d'Allemagne, où il est fait prisonnier à Dresde.

C'est au passage de la Bérézina, que le Garde du Génie (commandant) RÉMY s'est particulièrement distingué. Il a dirigé la construction du pont de bois par où s'opéra le sauvetage de la Grande Armée.

L'empereur Napoléon contemplant le travail, quand ce fut terminé, il remercia les pontonniers et décora RÉMY de la Croix de Légion d'Honneur. « Sire, lui dit RÉMY, une autre fois nous ferons mieux, aujourd'hui le temps nous manquait ».

Libéré du service militaire, Jean-Baptiste Rémy fut rappelé à Phalsbourg, où on lui confia la construction des fortifications de cette place.

Il revint à Cheminon en 1842, où il mourut le neuf décembre 1850.

Un monument a été érigé à l'endroit où Jean-Baptiste RÉMY fut enterré. Compte tenu de la personnalité de ce « Brave », ce monument mérite d'être restauré.

Le Souvenir Français propose son aide et ses compétences pour mener à bien cette opération. Si cette opération était réalisée, nous envisageons de déplacer le monument dans un endroit du cimetière où il serait davantage mis en valeur, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Compte tenu de la date de l'inhumation (1850), de l'épidémie de choléra de 1854⁽¹⁾ et de la proximité de trois tombes à environ 30 cm du monument, il est fort probable que ses restes ont été relevés depuis longtemps.

Si vous avez des propositions à faire sur l'endroit où pourrait être déplacé le monument, vous pouvez nous le faire savoir.

L'idée de cet article sur le « soldat RÉMY » est venue suite à la lecture du livret réalisé en 2002 par les élèves de CM 1 - CM 2 de M. Fargette, dans le cadre des célébrations du bicentenaire de la création de la légion d'honneur.(Alexandra BEGEL, Audrey CHESNAIS, Marlène KELLER, Amandine PAROT, Laetitia PETIT, Alicia STUBBS, Kevin BITSCH, Benjamin BRIOLAT, Damien GASTALDI, Hervelin KILLIAN, Maximilien NEMARD, Guillaume PEROT, Sullivan RENAULD, Mathieu REUTER, Romain TRETON, Loïc VILLATTE.

La réalisation a été possible grâce au prêt de documents par des habitants du village.

⁽¹⁾ Dans Cheminons Ensemble n° 10 paraîtra un article sur l'épidémie de choléra.

Le Souvenir Français : Tombes et monuments :

Le Souvenir Français est une association créée en 1887, en Alsace et en Lorraine occupées. Des jeunes filles en habit traditionnel déposaient furtivement des cocardes sur les tombes des soldats. Un professeur alsacien, refusant l'ordre prussien dans ces deux départements, a tenu à afficher son appartenance à la patrie française. Il pense que le souvenir des morts pour la France permettra de conserver le sentiment d'une union nationale.

Le 7 mars 1888, il appelle les Français à rejoindre l'association. C'est aujourd'hui une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1906. Elle est investie d'une triple mission :

1 – **La transmission** ... des valeurs de la République aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir de ces morts, un idéal de liberté et d'amour de la Patrie.

2 – **La conservation** ... de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, ou qui l'ont servie, dans la gloire ou dans l'ombre, afin de préserver la liberté et les droits de l'homme.

3 – **L'entretien** ... des tombes et des monuments élevés à leur mémoire en France et hors de France, qu'ils soient connus ou inconnus.

Fort de ses 200 000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toute origine sociale, présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-Mer et dans 62 pays étrangers, le Souvenir Français est vivant, dynamique et soucieux de l'avenir.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, Français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lequel nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Le financement qui lui est nécessaire pour conduire ses actions, de l'ordre de 4,2 millions d'euros environ, est assuré par la cotisation de ses adhérents, par une quête annuelle le 1^{er} novembre aux portes des cimetières et par les dons et legs que l'association est habilitée à recevoir.

Veiller à l'entretien des sépultures des Morts pour la France et des monuments élevés à leur gloire est un aspect du devoir de mémoire.

Chacun doit se tenir au côté du Souvenir Français pour remplir cette mission.

L'accomplissement de Devoir de Mémoire est inhérent à l'état de citoyens français. Le Devoir de Mémoire constitue un élément de premier plan pour l'Esprit de Défense et le lien entre la société civile et les forces armées.

Le devoir de mémoire :

La construction européenne est l'heureuse conclusion d'une longue série de conflits. Après trois guerres qui ont ensanglanté l'Europe, la paix que nous connaissons n'est pas le fruit du hasard, mais un long et patient travail qui demande à être poursuivi. La réconciliation franco-allemande démontre qu'il faut avoir foi en l'avenir, sans rien oublier du passé.

Nous vivons aujourd'hui dans un pays en paix. Nous profitons chaque jour des bienfaits de la liberté. Nous pensons, nous parlons, nous nous déplaçons à notre guise. Nous sommes libres de nos choix, c'est cela le plus important, les durs souvenirs du temps passé n'ont jamais fait partie de notre vie, nous sommes libres et n'avons jamais connu autre chose que la paix. Alors pourquoi faire ressurgir des images douloureuses, qui ne nous concernent pas ? ...



*L'histoire appartient au passé, on ne construit pas un avenir avec le passé.
C'est peut-être ce que vous pensez !*

Pourtant, tout dans notre vie de tous les jours nous rappelle à l'histoire : notre langue Française vieille de dix siècles, notre écriture, notre calendrier, nos fêtes, nos coutumes, nos

traditions ... La **Liberté** fait également partie de notre patrimoine. Qui serions-nous aujourd'hui si des gens d'une autre époque n'avaient sacrifié leurs vies pour redevenir libres ? En quoi devaient-ils être sacrifiés pour notre bien-être ? ... Toutes les réponses à ces questions nous amènent à comprendre que ce dont nous profitons chaque jour nous a été **offert, donné sans contrepartie**, que d'autres ont payé de leur vie une **liberté** dont ils ne profiteront jamais.

Perpétuer le souvenir de ces témoins de l'histoire, c'est les remercier de leur héritage.

Le Devoir de Mémoire, c'est faire en sorte que toutes ces souffrances n'aient pas été acceptées pour rien ... Nous pouvons tous faire quelque chose, quel que soit notre geste, pour mériter le sacrifice de gens qui nous ressemblaient tant.

À chaque anniversaire d'une commémoration historique d'un évènement, la société entretient le souvenir de faits que l'on se doit de respecter, de se rappeler au nom d'une certaine fraternité. Cependant le passé, c'est ce qui n'est déjà plus, ce qui ne nous concerne pas directement.

Les commémorations reviennent chaque année. On célèbre les batailles, les victoires, les armistices, la fin de période parfois méconnue. Le devoir définit une obligation morale commune, un geste que chacun doit entretenir au nom de l'humanité. Il s'applique à la mémoire collective, nous devons nous souvenir d'évènements de façon individuelle mais en tant que membre à part entière d'une communauté qui partage le même passé.

Les 8 mai et 11 novembre sont deux journées fériées commémoratives de la fin des guerres mondiales, qui ont été toutes les deux terriblement meurtrières.

Ces deux journées du souvenir, au-delà d'honorer les victimes de ces guerres militaires qui ont gravement touché le monde civil, répondent à la nécessité de l'éducation citoyenne des jeunes générations et l'occasion de l'apprentissage de la paix.

Nos trois célébrations annuelles ne durent qu'une vingtaine de minutes chacune. Une heure par an de présence au monument aux morts (pour la France), c'est peu. Certes, le 8 mai ou le 11 novembre, le ciel n'est pas toujours clément. Mais l'était-il durant les 11 mois de la bataille de Verdun, les quatre ans de la « Grande guerre » sous la pluie, dans la boue, sous un déluge d'obus ... Pouvait-on commémorer durant l'occupation ? Les déportés dans les camps avaient-ils des droits ? Oui, celui de se taire, et aujourd'hui celui d'être parfois oubliés... Alors, une heure par an, en ce lieu de mémoire collective de notre village, en ayant la chance d'être libre, grâce au sacrifice de ceux dont les noms sont gravés dans le marbre, non ce n'est pas une corvée, mais plutôt un honneur d'être présent à leur rendre hommage.

Pourquoi arrêter de fumer .

LE TABAC EST DANGEREUX POUR TOUS.

Durant le 20^e siècle, le tabac a causé 100 millions de morts dans le monde et ce chiffre risque de s'élever à 1 milliard pour le 21^e siècle si rien n'est fait. Responsable de 66 000 décès chaque année en France, le tabagisme est la **première cause de mortalité évitable !**

Plus de 11 % des décès en France sont liés au tabac.

En moyenne, un fumeur régulier sur deux meurt des causes de son tabagisme et la moitié de ces décès sont prématurés (entre 35 et 69 ans). La réduction de l'espérance de vie d'un fumeur par rapport à un non-fumeur est de 16 ans pour tous les âges confondus.

Un cancer sur trois est dû au tabagisme.

Le tabac vient en tête de toutes les causes connues de cancer. Le plus connu est le cancer des poumons dont 90 % des cas sont liés au tabagisme, mais d'autres cancers sont également causés par le tabac, notamment ceux de la gorge, de la bouche, des lèvres, du pancréas, des reins ou de la vessie.

Les autres problèmes de santé liés au tabac.

Le tabagisme est un des principaux facteurs de risque d'infarctus du myocarde. Les accidents vasculaires cérébraux (AVC), l'artérite des membres inférieurs, les anévrismes, l'hypertension artérielle sont également liés en partie à la fumée du tabac.

Le test de FAGERSTRÖM.

Validé par l'ensemble des experts internationaux, ce test permet de faire le point sur sa dépendance physique (et non comportementale ou psychologique).

1/ Quand fumez-vous votre première cigarette après votre réveil ?

Dans les 5 premières minutes	(3)
Entre 6 et 30 minutes	(2)
Entre 31 et 60 minutes	(1)
Après 60 minutes	(0)

2/ Avez-vous du mal à ne pas fumer lorsque c'est interdit (magasins, Cinéma, transport en commun ...) ?

Oui	(1)
Non	(0)

3/ Quelle est la cigarette à laquelle vous auriez le plus de mal à renoncer ?

La première du matin	(1)
Une autre	(0)

4/ Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?

Plus de 30	(3)
de 21 à 30	(2)
de 11 à 20	(1)
10 ou moins	(0)

5/ Fumez-vous davantage les premières heures après le réveil que pendant le reste de la journée ?

Oui	(1)
Non	(0)

6/ Fumez-vous si vous êtes malade ou alité la majeure partie de la journée ?

Oui	(1)
Non	(0)

Faites le total de vos points dans les 6 rubriques ci-dessus (de 0 à 3) .

RÉSULTATS DE VOTRE DÉPENDANCE EN DERNIÈRE PAGE.

Bien vivre ensemble (suite).

En octobre 2008, une brochure intitulée « À la découverte de ta commune » était offerte aux élèves de CE 1 jusqu'au CM 2. Puis en mars 2009, un nouveau livret intitulé « Bien vivre ensemble ». Ce dernier livret qui est un rappel des règles de politesse et de civilité, a été distribué aux élèves de 7 à 10 ans, mais il serait bon que certains adultes le lisent aussi et en tirent profit, notamment ceux dont il est question ci-après :

Le samedi 17 octobre une compétition de VTT cross-country était organisée sur le territoire de la commune pour une cinquantaine de jeunes de la région (6 à 17 ans), accompagnés de parents et dirigeants. Cette compétition se déroulait sur les chemins : cimetière du haut, chemin des Bâtis, en forêt et chemin du Ru des Forges. À cet effet, le maire de Cheminon avait pris un arrêté municipal interdisant la circulation de 13h00 à 18h00 sur cet itinéraire. Ne s'agissant pas d'une « Info Mairie », cet arrêté n'avait pas à être

distribué dans les boîtes à lettres, mais conformément à la loi, remis à la gendarmerie, à l'organisateur et affiché aux endroits réservés de la commune.

Les accès à l'itinéraire étaient interdits par de la tresse rouge et blanche de travaux publics et des dirigeants du club se trouvaient présents à ces endroits avec copie de l'arrêté municipal. Cela devait suffire, en principe. Ne s'agissant pas du match OM-PSG, il ne paraissait pas nécessaire de mobiliser une compagnie de C.R.S., et pourtant quelques-uns auraient été les bienvenus.

Des organisateurs ont été insultés par des conducteurs de voitures, de tracteurs ou de Quads ... qui : « n'en avaient rien à f..... » de l'arrêté municipal, plus soucieux de faire part de leur mécontentement que de la sécurité de la cinquantaine d'enfants sur le circuit.

La conclusion sera celle de la lettre que l'organisateur a adressée au maire de notre commune :

« Permettez-moi au nom de l'UC VF de trouver ces comportements déplorables, et en tant que citoyen de Cheminon d'être très déçu et choqué par de telles attitudes et l'image qu'elles vont véhiculer auprès des gens venant de toute la région présents à cette manifestation. »

Dans la présentation de « bien Vivre ensemble » de mars 2009, nous écrivions :

« Tu as des droits ... Mais tu as aussi des devoirs ! »

Méditons donc les deux pensées suivantes, extraites de ce livret :

« Nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous mourrons comme des idiots » (Martin Luther King).

« La politesse coûte peu et achète tout » (Montaigne).

Les petites mains écolo ont fait du bon boulot : La nature nettoyée.

L'opération « Nettoyons la nature », à l'initiative d'une grande enseignante de la distribution depuis plusieurs années, a pour but de réunir des volontaires désireux de contribuer à la préservation de l'environnement en procédant au nettoyage de sites divers. Cette année, elle s'est déroulée les 25, 26 et 27 septembre, dans toute la France.

Les 18 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Trois Fontaines l'Abbaye ont participé à cette opération le vendredi 25 septembre après-midi. Après un débat en classe sur l'intérêt de cette action, et la préparation de la sortie (choix du site, fabrication de panneaux de signalisation, répartition des groupes), les élèves ont sillonné les bords de la route conduisant à Saint-Dizier en ramassant au fur et à mesure les débris. Ils ont ainsi collecté environ 40 kg de déchets divers,



(bouteilles plastique, canettes de sodas, emballages de fast-food,

Ils remercient vivement les parents d'élèves (au nombre de 5) qui les ont encadrés, ainsi que M. Bouzenot et M. Parisot, agents de la DDE, qui ont sécurisé le tronçon de route.

La nature ne nous appartient pas, elle nous a seulement été confiée afin que nous la transmettions en héritage aux générations futures. Si de jeunes élèves, partout en France participent à ce nettoyage, c'est une bonne chose et c'est pédagogique. Car adultes peut être se souviendront-ils de cette opération. Aussi on peut penser que les adultes

d'aujourd'hui n'ont pas participé à ce genre d'action et qu'ils pensent que là où ils peuvent stationner leur véhicule ils peuvent également y déposer leurs ordures.

Dans la partie boisée de la route Cheminon Sermaize, il y a sept entrées de chemins forestiers qui sont autant de dépotoirs (cf. la photo*). La liste des dépôts est bien longue : (litterie, sièges, casseroles, bouteilles, pneumatiques, ordinateurs, téléviseurs etc....) sans oublier une chèvre morte.

Mais il n'y a pas que les chemins forestiers entre Cheminon et Sermaize qui sont victimes des incivilités, plus près de nous, la **décharge sauvage** située à quelques dizaines de mètres de notre château d'eau est un bien triste exemple que certains ont du respect de la nature, mais aussi du respect de leurs concitoyens.

Dans cette liste, hélas, non exhaustive, nous pouvons aussi parler des conteneurs à bouteilles du bas village ! Notre village est beau. Mais !

(*) Cette photo a été prise le lendemain du ramassage des textiles par le « Lions Club ». Des personnes indélicates ont précédé l'équipe de ramassage, puis ont fait leur tri dans un des chemins du « prieuré ».

Nos peines et nos joies.

Décès :

Le 27 octobre M. Maurice PERARD, 81 ans.

Le 06 novembre Mme Monique MASIA née MILOUD, 52 ans.

Le 27 novembre M. André PEROT, 81 ans.

Naissances :

Le 20 septembre, Tom HUYET de Franck HUET et Virginie STOKLOSA.

Le 20 septembre, Osirise BARBERET de Mathieu BARBERET et Julie KESSLER.

Le 14 novembre, Noémie JACQUIER de Ghislain JACQUIER et Gaëlle OLIVIER.

Arrivées :

Mlle RUPPRECHT Angélique. 4, rue Richelet.

M. ANCELIN Hervé 37, rue Connesson.

M. PILLARD Stéphane 15, rue Basse.

M. DURONSON Jérôme 9, rue Connesson.

Permanences de l'assistante sociale :

Mme Louisa LATIF, assistante sociale pour le secteur des communes de Cheminon, Sermaize-les-Bains et Trois-Fontaines, assure des permanences aux jours et horaires suivants :

-À la mairie de Sermaize-les-Bains le mardi de 14h à 16h.

-À la mairie de Cheminon le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 11h.

Cheminon sur Internet : <http://cheminon.free-h.net>

Dans le Cheminons ensemble n°7 de juin, un article était consacré au site Internet créé par Jérôme PAYOT. Ce site a pour but de faire connaître Cheminon. Dans l'article il est dit que l'un des intérêts de ce site est de permettre aux associations du village de se faire connaître (activités, manifestations programmées ...)

Les sites : les Amis de l'école, Familles Rurales, Loisirs et détente, l'Avenir de Cheminon ne présentent qu'une seule information : « Prochainement des informations sur l'association ».

NOUVEAU TABLEAU D'OCCUPATION HEBDOMADAIRE DE LA SALLE POLYVALENTE.

<i>Jours.</i>	<i>Horaires.</i>	<i>Clubs.</i>	<i>Activités.</i>	<i>Grande Salle.</i>	<i>Petite Salle.</i>
Lundi	14h00-17h00	École (CM1–CM2).	Sport. Mme DEVOS Sophie.	XX	
Lundi	20h30-21h30	Trois-Fontaines.	Gymnastique Volontaire.	XX	
Lundi	20h30-22h30	Familles Rurales.	Informatique ??? Si raccordement à Internet		XX
Mardi	15h00-16h30	École. (Grands - CP).	Sport. Mme GUERARD Aurore.	XX	
Mardi	18h00-19h00	Loisirs et Détente.	Danse (6 à 8 ans). Mme PAROT Murielle.	XX	
Mercredi	13h45-17h00	Club Saint Nicolas (A.F.R.)	Cartes, Scrabble, etc. ... M. PARISOT Pierre.		XX
Mercredi	16h00-18h00	Loisirs et Détente.	Danse (3 à 5 ans). Mme VEYDARIER.	XX	
Mercredi	18h00-20h00	Loisirs et Détente.	Badminton et Tennis de table. (À partir de 16 ans) MMs BILLOT et PAROT.	XX	
Jeudi	14h00-17h00	Club PRAM (A.F.R.)	Ateliers créatifs. Mme MULEM Florence.		XX
Vendredi	14h00-16h45	École. (CE 1 – CE 2)	Sport. Mme HENRY Hélène.	XX	
Vendredi	18h00-19h00	Loisirs et Détente.	Danse (9 à 11 ans). Mme BILLOT Sandrine.	XX	
Vendredi	19h30-20h30	Loisirs et Détente	Danse (12 à 16). Mlle CHESNAIS Audrey.	XX	
Vendredi	20h30-22h30	A.F.R.	Danse de Salon.	XX	

Le saviez-vous :

En politique, d'où vient l'appellation « la droite », « la gauche » ?

On sait qu'elles sont nées des places occupées par les députés, lors de l'Assemblée constituante (en 1789), qui se réunissaient par affinité politique, à droite ou à gauche du président de séance.

L'Assemblée nationale législative se divisait en trois grandes tendances :

-Les plus modérés formèrent la « **droite** », environ 260 royalistes constitutionnels inscrits au club des Feuillants défenseur de la royauté contre l'agitation populaire. Ils ne comptaient aucune personnalité éminente, leurs véritables chefs, le marquis de La Fayette et Antoine Barnave, se trouvant en dehors de l'Assemblée législative.

-La « **gauche** », moins nombreuse (136 députés), était constituée de députés membres du club des Jacobin ou de celui des Cordeliers. Pour la plupart issus de la bourgeoisie cultivée. Ils avaient pour chef Jacques Pierre Brissot (d'où leur nom de Brissotins, puis de Girondins) entouré de philosophes comme le marquis de Condorcet et de plusieurs avocats bordelais. Méfiants à l'égard de Louis XVI, ils étaient partisans d'une guerre contre les souverains européens afin de mettre Louis XVI à l'épreuve mais aussi favorables à l'expansion de l'idée de liberté en Europe.

-Le reste, 345 députés, formait **le centre**. Résolus à défendre l'œuvre de la Révolution, ils votèrent le plus souvent à gauche.

RAMASSAGE DES SACS JAUNES EN 2010. (Tous les jeudis des semaines paires).

MOIS	JOURS.		MOIS.	JOURS.
Janvier.	14 -- 28		Juillet.	01 -- 15 -- 29
Février.	11 -- 25		Août.	12 -- 26
Mars.	11 -- 25		Septembre.	09 -- 23
Avril.	08 -- 22		Octobre.	07 -- 21
Mai.	06 -- 20.		Novembre.	08 -- 18
Juin.	03 -- 17		Décembre.	02 -- 16 -- 31

Important : Info collecte des ordures ménagères

Ces derniers jours, dans votre boîte à lettres une info de la communauté de communes Saulx et Bruxenelle vous prévenait : « *qu'à compter du 1^{er} janvier 2010 la collecte des ordures ménagères et des bio-déchets aura lieu le VENDREDI en lieu et place du mercredi.* »

Les déchets sont à présenter à la collecte la veille au soir.

NOËL.

Dans le Cheminons Ensemble n° 5 de décembre 2008, nous avons vu les origines de la fête de Noël, du sapin, de la bûche et le Noël des autres religions Aujourd'hui nous traiterons de « Noël à travers le monde ».

Noël à travers le monde :

Tous les pays, quasiment, célèbrent Noël. De l'Allemagne à la suède en passant par le Mexique, chaque pays a ses propres coutumes. De même que la distribution des cadeaux ne se fait pas pour tous les enfants le même jour. Voici un petit tour du monde des différentes traditions de nos voisins.

En Allemagne, le mois de décembre est la saison des « Weihnachtmarkt », les marchés de Noël. Dès le premier dimanche de l'Avent, les échoppes regorgent de friandises, de décorations pour la maison et le sapin, ainsi que de jouets. Les rues sentent bon le vin chaud et le sapin et les gens sont joyeux malgré le grand froid. Toutes les villes sont illuminées et richement décorées et de nombreuses manifestations sont organisées pour l'occasion.

En Angleterre, dès le début du mois de décembre, les postiers sont submergés et ploient sous le poids de leurs sacoches. Tous les Anglais envoient et reçoivent de jolies cartes bariolées qu'ils ont confectionnées eux-mêmes ou qu'ils ont achetées. Elles vont ensuite orner les cheminées, ou décorer la porte d'entrée. Toute l'Angleterre est en fête : les boutiques se parent de houx, de gui et de gros rubans rouges, les enfants chantent en chœur dans les rues. Pendant ce temps, le « Christmas Pudding » le célèbre gâteau britannique patiente tranquillement dans un coin de la cuisine avant d'être dévoré le soir du réveillon.

En Espagne, Noël est l'occasion de récompenser ses voisins. Ceci remonte à une vieille tradition où l'on récompensait le voisin qui avait aidé à rentrer la récolte par un paiement en nature. Lorsqu'il sonnait à la porte, chargé d'un panier, on le lui remplissait de victuailles. L'antique tradition s'est développée, puisque aujourd'hui la plupart des magasins proposent des paniers de Noël composés des plus fins produits artisanaux du pays.

Dans les Flandres, dès le lendemain de Noël, des figurants déguisés en Rois Mages, à grand renfort de couronnes et de costumes colorés, partent annoncer la bonne nouvelle de maison en maison en criant : « Jésus est né ». Les habitants ne manquent pas de leur offrir des étrennes à cette occasion.

En Grèce, on n'a pas de sapin, mais on a des idées. Certains piquent une branche d'olivier dans le gâteau de Noël. Quelques noix, des oranges et des pommes et la voilà toute décorée pour les fêtes ! Le gâteau et la branche demeurent au centre de la table jusqu'à l'Épiphanie ... Où le gâteau sera mangé.

Au Mexique et au Brésil, la joie de Noël s'extériorise par la danse. On danse dans les maisons et sur les places publiques pendant les neuf jours qui précèdent la fête (neuf jours qui représentent l'errance de Marie et Joseph avant la naissance de Jésus).

En Norvège, ce ne sont pas les enfants qui préparent le sapin, mais les parents ! Ils le décorent la veille du grand jour, en cachette des enfants, pour leur réserver la surprise d'un arbre tout illuminé et enguirlandé. Le jour de Noël, la famille se rend aussi à l'étable avec un grand bol de porridge pour le « Nisse », petit gnome protecteur de la ferme, avant de passer à table.

En Suède, les habitants décorent leurs fenêtres d'une multitude de petits objets et de lumières qui donnent un véritable air de fête à toutes les maisons. Ils marquent également l'approche de Noël en allumant le chandelier à quatre bougies de l'Avent, chandelle par chandelle chaque dimanche.

À noter également que la remise des cadeaux n'a pas lieu à la même date dans tous les pays, bien que le jour de Noël remporte de plus en plus de succès. *Dans les pays nordiques*, c'est Saint-Nicolas qui distribue la plupart du temps les présents aux enfants sages dans la nuit du cinq au six décembre. *Aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, comme en Autriche* et dans une partie de la *Suisse*, la fête des enfants a donc généralement lieu le six décembre.

En revanche, en *Italie* ou en *Espagne*, elle est plus tardive. La fée Befana dépose les cadeaux des petits Italiens le six janvier. Tandis qu'en Espagne, ce sont les Rois mages qui, à la même date, apportent les présents, comme ils l'avaient fait autrefois pour l'enfant Roi.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

L'accueil des nouveaux arrivants de l'année 2009 se fera à la salle polyvalente le samedi après-midi du 16 janvier 2010. Nouveaux Cheminoniers et responsables d'associations réservez cette date.

Bibliothèque municipale de Cheminon.

RAPPEL :

Durant les travaux effectués à la Mairie, la bibliothèque est transférée au-dessus de l'école.

Entrée : porte de gauche, dans la cour, partie basse.

Permanence : les 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 14h à 15h.

Des livres de toutes catégories, adultes et enfants, renouvelés régulièrement sont à la disposition des habitants :

-Albums enfants, petits livres, BD, romans documentaires enfants ...

-Romans adultes, récits, romans policiers, beaux livres, livres en gros caractères ...

-Ouvrages d'auteurs locaux et livres sur Cheminon et les villages voisins.

Les prêts sont entièrement gratuits.

DÉMARCHAGE À DOMICILE :

Vous êtes quelquefois démarché par des commerçants à votre domicile.

Ces personnes vous déclarent être recommandées par le Maire ou une administration. Sachez que de telles recommandations sont tout à fait exceptionnelles, et qu'elles s'accompagnent toujours d'une habilitation officielle, comportant le sceau de la mairie et la signature du Maire. Ce document précise l'identité du commerçant et le but de sa démarche.

Si vous doutez des déclarations de ces démarcheurs ou de l'authenticité des documents qui vous sont présentés vous appelez le secrétariat de mairie.

TABAGISME : Résultats du test de FAGERSTRÖM

>>De 0 à 3 points :

Dépendance nulle ou légère. Vous n'êtes pas physiquement dépendant. Il s'agit d'une habitude comportementale. Vous pouvez arrêter de fumer sans avoir recours à des traitements draconiens.

>> De 4 à 6 points :

Il existe une dépendance à la nicotine et une dépendance comportementale. Attention, la dépendance nicotinique augmente avec le temps.

>>De 7 à 10 points :

Forte dépendance (voire très forte si vous atteignez 9 ou 10). Il est fortement conseillé d'utiliser une à plusieurs aides, notamment médicales, pour vous arrêter.

Sources : Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social.

RAPPEL : Goûter des anciens mardi 22 décembre à 15h00 à la salle polyvalente

*La commission Info : Marie France BOYER — Anne Marie CHAMOURIN
Françoise PEROT — Michel MELIN.*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAULX ET BRUXENELLE

COMPOSTAGE

La communauté de communes Saulx et Bruxenelle souhaite mettre en avant le compostage. Le but est de réduire vos déchets verts et aussi de vous fournir de l'engrais. Il existe différents moyens de faire du compost.

Nous avons décidé afin de vous y aider de mettre à votre disposition moyennant une participation financière des composteurs de contenance différente - 400 litres et 600 litres.



Environ 30€00

Composteur de 400 litres en plastique recyclé recommandé pour les petits terrains



Environ 40€00

Composteur de 600 litres en plastique Recyclé recommandé pour les terrains de plus de 500m²

Bon de réservation pour un composteur

Je prends note que ce bon m'engage personnellement, et que le paiement se fera à réception du composteur.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel :

e-mail :

Composteur 400 litres

Composteur 600 litres

Réponse à retourner avant le 31/1/2010 :
À la Communauté de communes Saulx et Bruxenelle
Rue Lombard 51250 Sermaize les Bains
E-mail : ccsb3@wanadoo.fr



Communauté de
Communes
Saulx et Bruxenelle

A Sermaize, le 15 décembre 2009

Le Président de la Communauté

à

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les
habitants de la Communauté de Communes
Saulx et Bruxenelle
Commune de Cheminon

Informations relatives à la collecte des déchets.

↳ L'année 2009 est composée de 53 semaines or la collecte du tri sélectif sur votre commune a lieu en semaine paire. La dernière collecte 2009 aura donc lieu le jeudi **24 décembre** ; la première de 2010 le jeudi **14 janvier**.

🔑 ATTENTION

↳ A compter du 1^{er} janvier 2010 la collecte des ordures ménagères et des bio-déchets aura lieu le **VENDREDI** en lieu et place du mercredi.

Les déchets sont à présenter à la collecte la veille au soir.

Conscient des désagréments occasionnés, je vous prie de croire, chers administrés, en l'expression de ma haute considération.

Le Président,
Michel JOURNET

Ramassage des sacs jaunes 2010

Cheminon – Sermaize – Trois-Fontaines

Tous les jeudis des semaines paires

Jeu
di 14 janvier
Jeu
di 28 janvier
Jeu
di 11 février
Jeu
di 25 février
Jeu
di 11 mars
Jeu
di 25 mars
Jeu
di 8 avril
Jeu
di 22 avril
Jeu
di 6 avril
Jeu
di 20 mai
Jeu
di 03 juin
Jeu
di 17 juin
Jeu
di 1^{er} juillet
Jeu
di 15 juillet
Jeu
di 29 juillet
Jeu
di 12 août
Jeu
di 26 août
Jeu
di 09 septembre
Jeu
di 23 septembre
Jeu
di 07 octobre
Jeu
di 21 octobre
Jeu
di 04 novembre
Jeu
di 18 novembre
Jeu
di 02 décembre
Jeu
di 16 décembre
Jeu
di 31 décembre

Les sacs jaunes sont à sortir la veille de leur date de ramassage

Ramassage des sacs jaunes 2010

Étrepy – Maurupt – Pargny

Tous les jeudis des semaines impaires

Jeu
di 7 janvier
Jeu
di 21 janvier
Jeu
di 04 février
Jeu
di 18 février
Jeu
di 04 mars
Jeu
di 18 mars
Jeu
di 1^{er} avril
Jeu
di 15 avril
Jeu
di 29 mai
Jeu
di 13 mai
Jeu
di 27 mai
Jeu
di 10 juin
Jeu
di 24 juin
Jeu
di 08 juillet
Jeu
di 22 juillet
Jeu
di 05 août
Jeu
di 19 août
Jeu
di 02 septembre
Jeu
di 16 septembre
Jeu
di 30 septembre
Jeu
di 14 octobre
Jeu
di 28 octobre
Jeu
di 11 novembre
Jeu
di 25 novembre
Jeu
di 09 décembre
Jeu
di 23 décembre

Les sacs jaunes sont à sortir la veille de leur date de ramassage